

# Rapport annuel 2015

Sur le Prix et la Qualité du  
Service d'Élimination des Déchets



**SIVOM** Saint Gaudens - Montréjeau - Aspet - Magnoac  
Route du Circuit - La Graouade - 31800 Saint Gaudens



## Le mot du Président

Le document que nous vous présentons est obligatoire pour une bonne information des élus locaux et du grand public en matière de gestion des déchets ménagers.

Nos services effectuent un travail précis et comparatif d'année en année, qui répond à la plupart des questions que se posent nos administrés-contribuables.

Le SIUOM a effectué un choix historique de travailler en régie publique. Nous assurons donc directement les prestations de collecte, transport, tri et négociation des produits, traitement, compostage des déchets verts, etc, en prenant nos responsabilités tant techniques que fiscales, au bénéfice de l'emploi local.

Nous avons aussi beaucoup évolué en matière environnementale en captant et transformant le biogaz en électricité ; la station d'épuration du Pihourc nous permet non seulement de limiter mais d'obtenir zéro-rejet dans les cours d'eau.

Cette marche en avant se concrétise avec l'obtention de qualité Iso 14001 en faveur de la limitation des nuisances, l'implication de nos personnels et la prévention de la santé.

La lettre verte du SIUOM, à paraître prochainement vers tous les foyers du territoire reprendra, en synthèse, l'ensemble des éléments présentés.

Vous souhaitant bonne lecture,

Meilleures salutations.

Le Président  
Jean-Louis PUISSÉGUR

Le rapport, présenté ci-après, répond à l'obligation faite, à chaque président d'Établissement Public Intercommunal, à chaque maire, compétent en matière de collecte ou traitement des déchets, par l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, de présenter à son assemblée délibérante, un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets.

Ce rapport permet de mieux connaître et faire connaître, les indicateurs relatifs à la collecte et traitement des déchets (indicateurs techniques).

En complément des indicateurs techniques, des indicateurs financiers sont imposés par le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000, retraçant les conditions économiques dans lesquelles le service public d'élimination des déchets s'exécute.

Il représente un outil d'information essentiel quant à la transparence de la gestion des déchets des ménages.

# Sommaire



## Les indicateurs techniques



- La collecte sélective des emballages ménagers et assimilés
- Les emballages collectés et recyclés en 2015
- Le bilan environnemental
- Les repreneurs
- Les actions

p 9  
p 12  
p 13  
p 14  
p 15



- Les ordures ménagères
- L'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux
- La plate-forme de compostage
- Le bois énergie

p 21  
p 23  
p 27  
p 28



- Les déchèteries

p 29



- Prévention

p 33



- Animer - Communiquer

p 35



## Les projets 2016

p 39



## Les indicateurs financiers



- Budget des ordures ménagères : les dépenses

p 44



- Budget des ordures ménagères : les recettes

p 45



- Budget des déchèteries : les dépenses - les recettes

p 46

# Table des Abréviations

<b>ADEME :</b>	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
<b>ALU :</b>	Aluminium
<b>BRF :</b>	Bois Raméal Fragmenté
<b>CACES :</b>	Certificat d'Aptitude de Conduite en sécurité
<b>CHSCT :</b>	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
<b>DASRI :</b>	Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
<b>DASTRI :</b>	Éco-organisme en charge de la gestion des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
<b>DEA :</b>	Déchets d'Éléments d'Ameublement
<b>DEEE :</b>	Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques
<b>DIB :</b>	Déchets Industriels Banals
<b>DMS :</b>	Déchets Ménagers Spéciaux
<b>DV :</b>	Déchets Verts
<b>E.L.A :</b>	Emballages Liquides Alimentaires
<b>E.M.R :</b>	Emballages Ménagers Recyclables
<b>ICPE :</b>	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
<b>I.S.D.N.D :</b>	Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux
<b>OM :</b>	Ordures Ménagères
<b>PCC :</b>	Papiers Cartons Complexés
<b>PCNC :</b>	Papiers Cartons Non Complexés
<b>P.E.H.D :</b>	Polyéthylène Haute Densité
<b>P.E.T :</b>	Polyéthylène Téréphtalate
<b>PPRT :</b>	Plan de Prévention des Risques Technologiques
<b>RBA :</b>	Refus de Broyat Automobile
<b>REP :</b>	Responsabilité Élargie des Producteurs
<b>RS :</b>	Redevance Spéciale
<b>SDIS:</b>	Service Départemental d'Incendie et de Secours
<b>SIVOM :</b>	Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples
<b>SMTD :</b>	Syndicat Mixte de Traitement des Déchets
<b>SSI :</b>	Système de Sécurité Incendie
<b>SYSTEM :</b>	SYndicat de Syndicats de Traitement des Ordures Ménagères
<b>TTCR :</b>	Taillis à Très Courte Rotation
<b>TEOM :</b>	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
<b>TGAP :</b>	Taxe Générale des Activités Polluantes



# Les indicateurs techniques



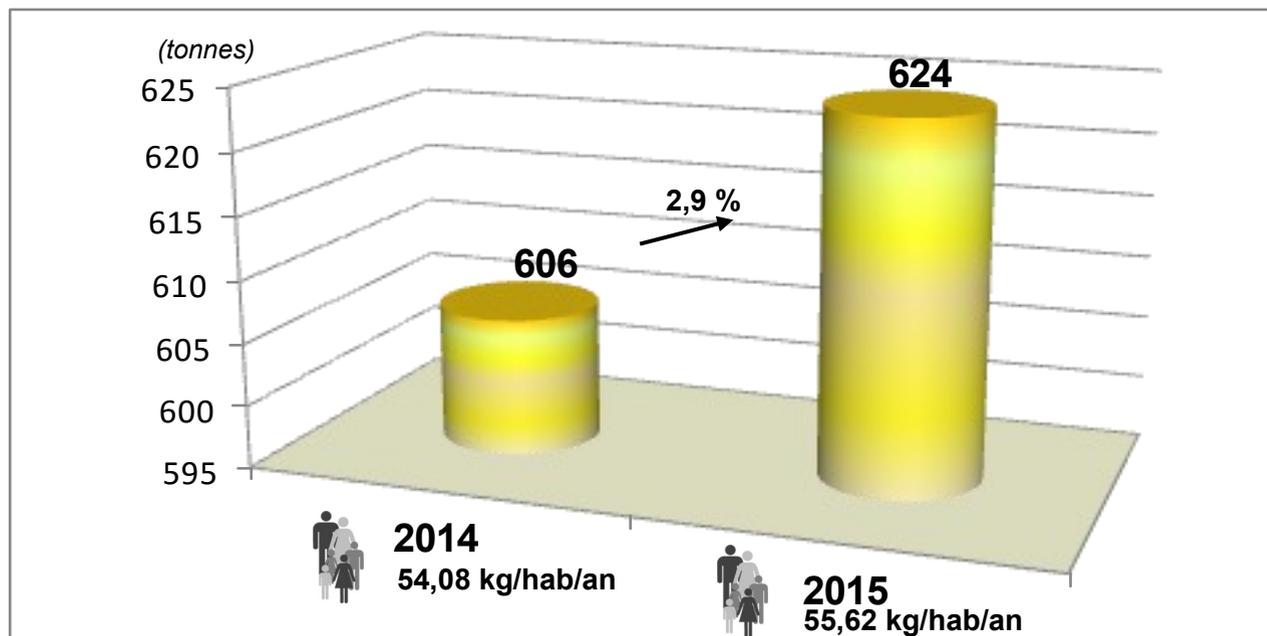


# Les emballages recyclables

# Collecte en porte à porte

## Des résultats enfin à la hausse

La baisse des tonnages collectés amorcée depuis 2010 serait-elle enfin enterrée ? Nos actions de sensibilisation lancées fin 2014 semblent avoir un effet positif.



Pour 81% des français,  
« trier ses déchets » est le deuxième acte citoyen, juste après « voter »  
(source étude Harris Interactive réalisée à la demande de l'assemblée nationale publiée le 25 mars 2015)



## Refus de collecte

- ✓ Refus de tri 2014 : 11,26 %
- ✓ Refus de tri 2015 : 13,5 %

Les refus de tri continuent d'augmenter malgré les dispositifs adoptés :

- habitats collectifs équipés de bacs operculés pour limiter les dépôts non conformes,
- suivis de collecte qui permettent de signaler aux usagers leurs erreurs de tri.



**Trier plus, c'est essentiel,  
Trier plus et mieux,  
c'est primordial !**



# Collecte en point-tri (colonnes aériennes et enterrées)

## + 5,81 % de papier

De 2010 à 2014, les tonnages étaient décevants car toujours à la baisse. Enfin une hausse en 2015...

Les années précédentes, Ecofolio avait simplifié son message « Tous les papiers se recyclent » et les critères techniques de recyclage (par exemple l'acceptation du papier déchiqueté). En 2015, ces consignes ont été bien diffusées sur le terrain, bien relayées et surtout bien intégrées par tous, metteurs sur le marché, professionnels du tri, et usagers.

**2014**  
20,99 kg/hab/an



+ 1 kg/hab/an

**2015**  
21,93 kg/hab/an

En moyenne, un français utilise 53 kg de papier par an. La France recycle 52% de ses vieux papiers.

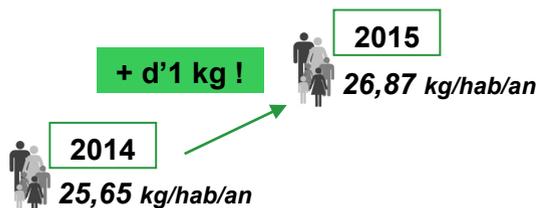


Avec Ecofolio tous les papiers se recyclent.

## + 4,86 % de verre

En 2015, afin de booster les tonnages, l'accent a été mis sur la communication sur le tri du verre : visuels sur les bennes de collecte du verre et présence du SIVOM sur un stand dédié au verre pendant « Les Pyrénéennes » ...

Une communication renforcée = + de verre trié !!!



## + 6,77 % d'emballages



Plusieurs éléments explicatifs :

- renforcement des points-tri sur la ville de Saint-Gaudens.
- nouvelle campagne de sensibilisation des habitants du cœur de ville de Saint-Gaudens dans le cadre de la campagne de communication

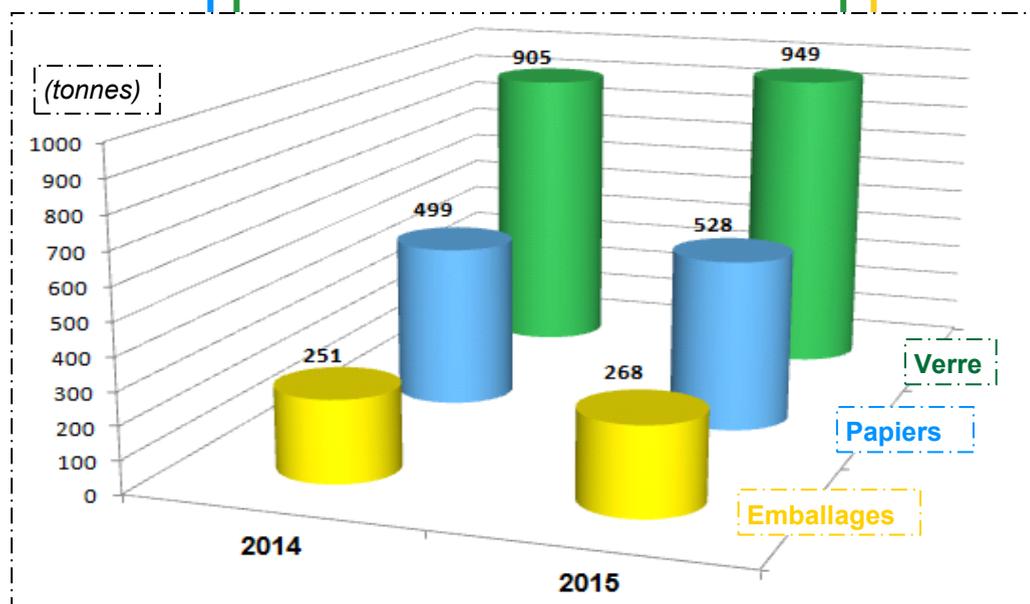
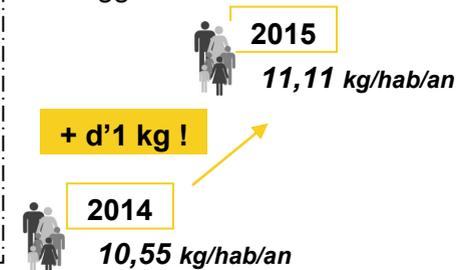
« J'aime ma ville, je la garde propre ».

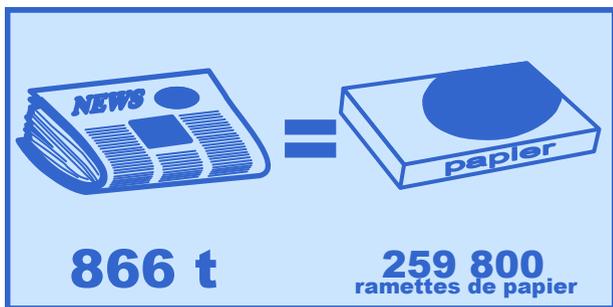
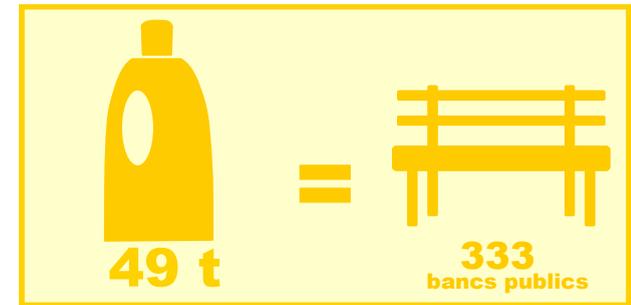
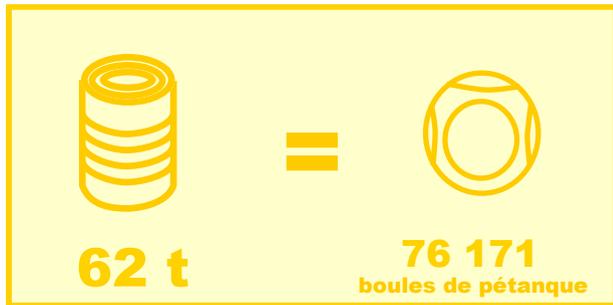


- mise en place du tri sur la commune d'Uglas (équipée en décembre 2014) associée à une communication renforcée.

- en 2015, des visites auprès de chaque foyer ont été organisées village par village : **654** foyers sensibilisés sur les communes d'Arbon, Cabanac-Cazaux, Cazau-nous, Arguenos, Moncaup, Juzet-d'Izaut, Loudet et Razeceueillé.

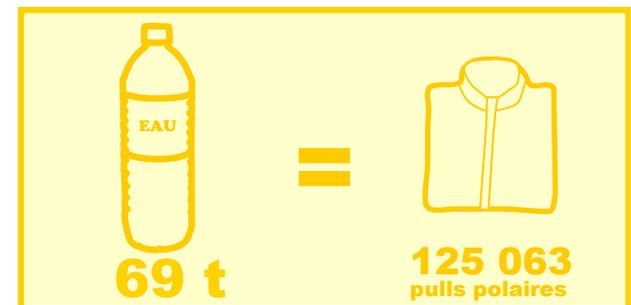
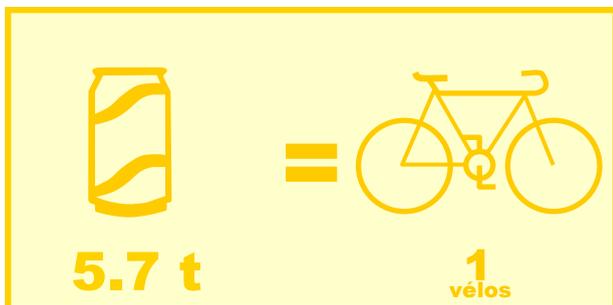
D'autres visites au plus près des habitants seront programmées sur le reste du territoire. Tous ces usagers n'avaient pas été re-sensibilisés depuis 2002, date de mise en place du tri dans le territoire hors agglomération.





## Nous avons trié et recyclé

en 2015  
sur le territoire du SIVOM



Tonnages (t) des emballages collectés et recyclés en 2015 pour l'ensemble des communes du SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac



Un doute, une question ?

Contactez les ambassadrices de tri au **0800 573 486** (appel gratuit - de 8h à 12h et de 13h à 17h)  
Site Internet : [www.sivom-sigma.org](http://www.sivom-sigma.org)



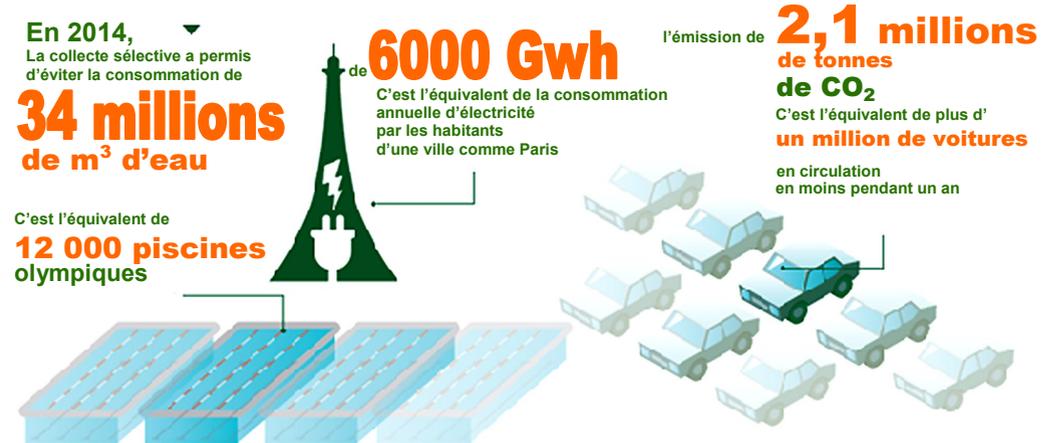
## Et si le tri agissait sur le climat ?

La production de papier recyclé consomme 3 fois moins d'eau et d'énergie que la production de papier à base de pâte vierge.

Le CDC climat publie une étude sur la contribution du recyclage des emballages ménagers à la lutte sur le changement climatique : sur 5 millions d'emballages mis sur le marché, 3,2 millions de tonnes sont recyclées et permettent ainsi d'éviter 2,1 millions de tonnes d'émission de GES (Gaz à Effet de Serre) par an.

Pour plus d'infos, consultez le site internet de l'I4CE (*Institute for Climate Economic*) : [www.cdclimat.com](http://www.cdclimat.com)

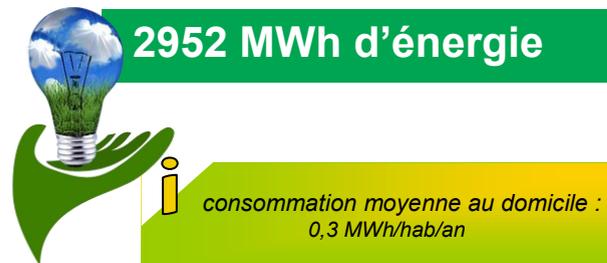
## Les bénéfices environnementaux au niveau national



## La participation du SIVOM aux bénéfices environnementaux :



Votre geste de tri a permis d'éviter la consommation de : (source application e-tonnes Eco-Emballages)



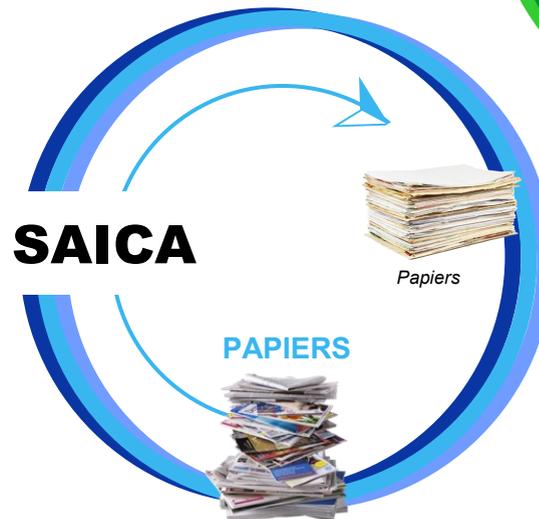
# Les repreneurs et le devenir de nos emballages triés



**valorplast**  
**FLACONS PLASTIQUE**  
Polaires, tuyaux, arrosoirs, nouveaux emballages



**VOA Verrerie d'Albi**  
**VERRE**  
Bouteilles



**SAICA**  
**PAPIERS**  
Papiers



**VEOLIA ENVIRONNEMENT**  
**BRIQUES**  
Papier cadeau, ...



**VEOLIA ENVIRONNEMENT**  
**CARTONNETTES**  
Cartons



**Comminges Métaux Services**  
**ACIER**  
Vélos, pièces auto, ...



**Comminges Métaux Services**  
**ALUMINIUM**  
Canettes, mobiliers, ...



## Nos actions de sensibilisation menées en 2015 semblent avoir un effet positif

### La communication en porte à porte... nécessaire et efficace !

1159 foyers et professionnels visités sur les communes de Saint-Gaudens et de Montréjeau.

Ces rencontres ont permis de rappeler les consignes de tri, de communiquer sur les nouveautés et de susciter le geste de tri.

Par exemple, on s'aperçoit que la bouteille d'huile, les flacons de salle de bains ne font pas encore partie des habitudes.



### Quand M<sup>r</sup> Papillon vole au secours des usagers !



La deuxième édition de la campagne de communication nationale « grand public » menée par Eco-Emballages (spot publicitaire radio et TV) a aussi touché la population locale ...

### La collecte hippomobile... ça cartonne !



Collecte hippomobile à Saint-Gaudens

Un attelage original au service du tri, cela surprend... et on parle du tri !

Tous les vendredis des mois de juillet et août, les cartons des professionnels en centre ville de Saint-Gaudens ont été collectés par cet attelage.

En plus de dynamiser le centre ville, cela permet de créer un lien : le commerçant va à la rencontre du ripeur, le ripeur à la rencontre de l'habitant, ... un moyen aussi pour les ambassadrices de parler du tri. Ce type de collecte apporte des avantages environnementaux : la réduction des nuisances sonores pour les habitants, la diminution des émissions de gaz à effet de serre,...

### Le tri fait son marché ...

Nos ambassadrices se sont aussi déplacées sur les marchés pour parler du tri.



## Des supports de communication variés, nos camions véhiculent l'information

Nos camions qui parcourent notre territoire de long en large au quotidien, sont ainsi un vrai outil de communication !

L'impact visuel est important lors des déplacements, le visuel est esthétique et original, le coût de réalisation est peu élevé et les enjeux écologiques sont significatifs. Le petit plus : cette communication a un impact réduit sur l'environnement : pas d'impression de papiers,...

### Création de 5 visuels pour l'année 2015



## Le Centre de tri visible = notre geste de tri reconnu



**FEU VERRE**  
POUR LE RECYCLAGE !

**VERRE AUJOUR'HUI, VERT DEMAIN !**

**N'en faites pas une montagne**  
**Triez le verre !**

**Le verre se recycle à l'infini...**

**Rien ne se perd, tout se transforme !**  
**TRIONS LE VERRE**

L'identification du centre de tri donne une légitimité au geste de tri.

Sa situation géographique en bord de route nationale est un atout de communication : maintenant identifié il est donc visible par tous.

Il est important que le public connaisse l'existence du centre de tri où transitent tous leurs emballages. C'est la continuité de leur geste de tri.

Les transporteurs et repreneurs peuvent aussi identifier plus facilement le bâtiment du centre de tri.

## L'éco-conception, un atout pour le recyclage !

Les industriels ont un rôle à jouer dans la chaîne du tri. Pour aider les concepteurs à réduire les emballages et à améliorer leur recyclage, Eco-Emballages, en partenariat avec des entreprises et des experts en matériaux, a réalisé un guide pratique qui donne des conseils et des solutions pour réduire les emballages à la source et favoriser leur intégration dans le processus de recyclage (ex : la lessive « Le Chat » a développé une écorecharge : 30% de plastique en moins par rapport à la bouteille, et un plastique PET 100% recyclé).

Eco-Emballages, avec le barème de contribution, pénalise les producteurs d'emballages et les incite ainsi à toujours réduire le poids et le volume des emballages et à améliorer leur recyclabilité.

## Que signifie le Point vert ?



Le Point Vert est présent sur de nombreux emballages. Contrairement à ce que l'on peut penser, il incarne l'engagement de plus de 50 000 entreprises qui participent et soutiennent financièrement le dispositif, qui réduisent leurs emballages et sensibilisent leurs consommateurs. Il figure aujourd'hui sur 95% des emballages commercialisés en France.

## Un pictogramme obligatoire



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'utilisation de ce pictogramme est obligatoire sur les emballages (excepté les emballages en verre) rendant ainsi les consignes claires et harmonisées sur tous nos emballages.

30 milliards d'emballages sont porteurs de ces consignes !

## Collecte (dans les locaux du SIVOM) et recyclage des gobelets plastique

Le SIVOM, en partenariat avec la société toulousaine EASYTRI, a testé la mise en place en interne de la collecte des gobelets en plastique utilisés avec les machines à café et les fontaines à eau.



Les gobelets eau sont transformés en pièces auto et les gobelets cafés en liners piscine.



Pour trier plus, 93% des français veulent des infos-tri sur les emballages (source Eco-Emballages)





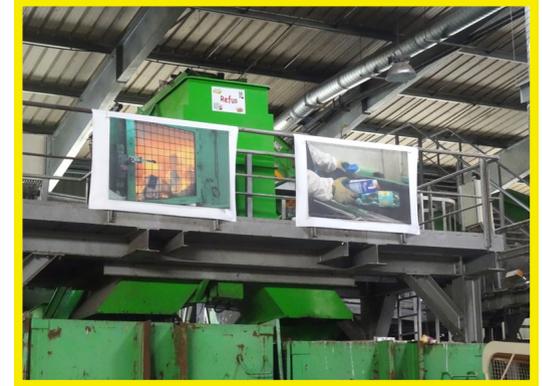
# Le centre de tri fête ses



Le 19 octobre 2015, le SIVOM a fêté les 10 ans du centre de tri en présence des élus du SYSTOM des Pyrénées, des agents du SIVOM, des repreneurs, des représentants des usines de recyclage, des éco-organismes,...

C'était l'occasion de présenter les chiffres du centre (évolution des tonnages entrants et sortants depuis 2005) et les métiers liés à l'activité du centre (agents de tri, agents de maintenance des équipements, caristes, agents opérateurs presse, ambassadrices de tri,...).

Pour illustrer ces différents métiers... une exposition de photos et un film de 11 minutes réalisé par Frédéric Lavail qui retrace le devenir des déchets que nous trions.

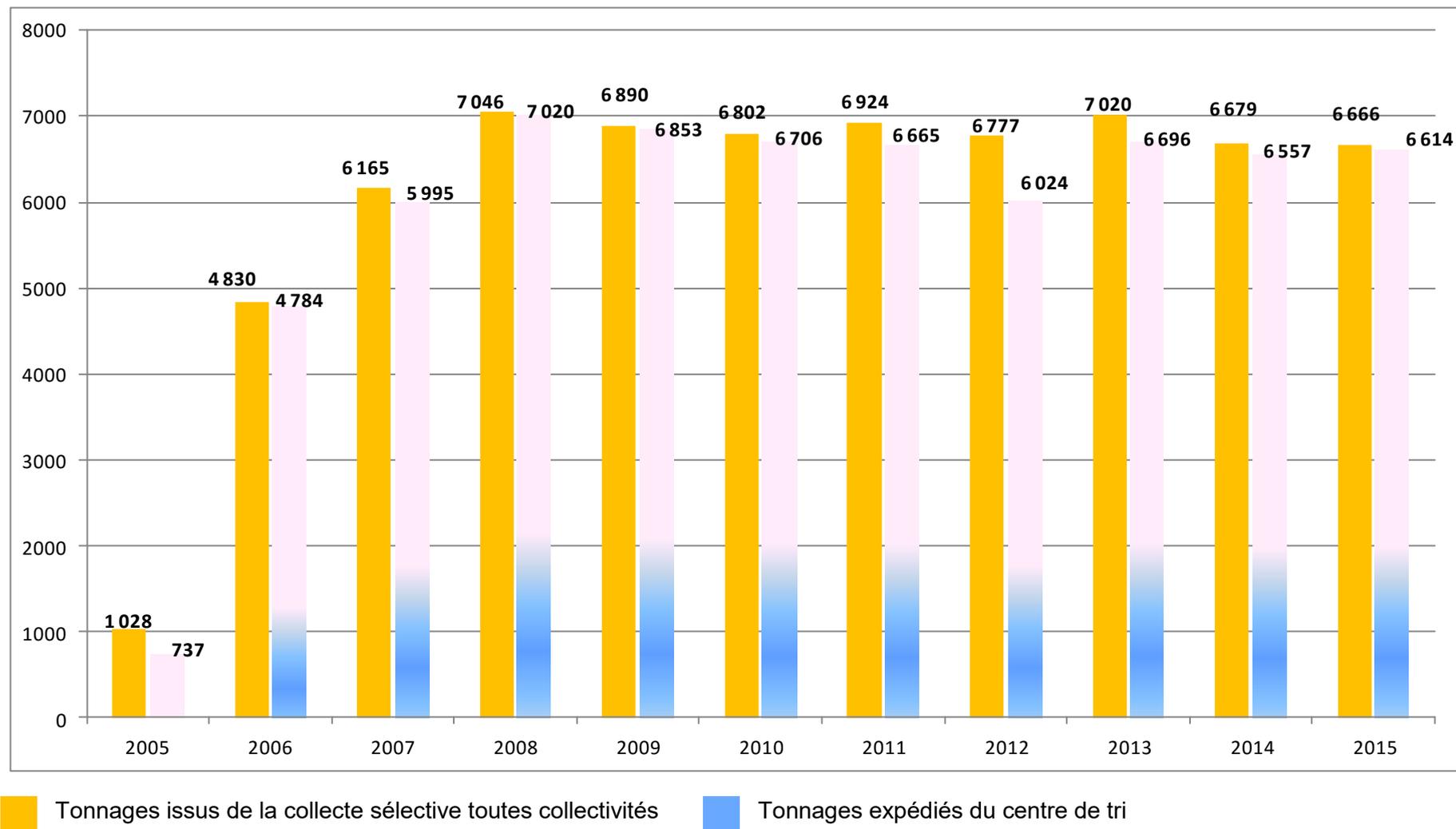


53 % des français trieraient plus, s'ils étaient sûrs que l'emballage est bien ensuite recyclé !  
(source Eco-emballages)

**Que se passe-t-il après votre geste de tri ?**  
 Pour le savoir, visionnez le film sur [www.sivom-sigma.org](http://www.sivom-sigma.org) ou sur **You Tube**

# Le centre de tri

Évolution tonnages entrants (avec refus amonts et de tri) et tonnages (tous matériaux confondus) expédiés du centre de tri depuis 10 ans



Le taux de recyclage des emballages ménagers est passé de 18% en 1992 à 67% en 2014 (source Eco-emballages)







# Les ordures ménagères



## Notre production d'ordures ménagères toujours maîtrisée !



Une très légère augmentation cette année (0,7%) alors que ces chiffres étaient toujours en baisse depuis 2005...

**Réduisons nos déchets... 290 kg/an/hab pour le SIVOM**

### Les tarifs : la TGAP... primordiale

La certification ISO 14 001 du site de Pihourc associée à la valorisation du biogaz permet au SIVOM de bénéficier d'une réduction importante de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes payée pour chaque tonne de déchets qui entre sur le site de Pihourc).

Coût de traitement à la tonne pour le SIVOM avec TGAP réduite :

**100,64 € la tonne**

Prix de la tonne si le site n'était pas certifié selon la norme ISO 14 001 et que le biogaz n'était pas valorisé en électricité :

**231,16 € la tonne**

### Pour l'environnement... les petits gestes en plus !

- La collecte des textiles : + 1 tonne en 2015 (soit 63 tonnes), auxquels se rajoutent les tonnages des points non mis en place par le SIVOM, ainsi, sur le territoire, un total de 81 tonnes.
- Le SIVOM continue sa collecte en interne et a envoyé 2417 instruments d'écriture à la société « TERRACYCLE » pour un recyclage ultérieur.

**Autant de déchets qui ne seront pas enfouis !!!**

- La collecte en porte-à-porte des encombrants : 25 tonnes (encombrants + ferraille) collectés sur 55 communes pour 147 participants. Sur inscription, auprès de la mairie de votre domicile...

## La Redevance Spéciale

	2014	2015
<b>Professionnels</b> : Nbre de redevables	<b>73</b>	<b>74</b>
Recette annuelle	227 951 €	232 344 €
<b>Secteur Public</b> : Nbre de redevables	<b>84</b>	<b>87</b>
Recette annuelle	212 010 €	237 942 €

### Augmentation de la recette totale de 6,89 %.

Cette augmentation est due en partie à l'augmentation des tarifs. Pour le reste, différentes régularisations :

- réajustement de capacité de stockage d'un gros producteur (environ 9000 €)
- dotation de nouveaux services ou de nouveaux points
- réajustement de factures (corrections de flux ; ex : bacs sélectifs refusés, collectés avec les ordures ménagères et donc facturés comme des ordures ménagères)
- double facturation liée à des déménagements.

### Un nouvel équipement pour collecter les déchets

Dans le cadre de la redevance spéciale, le service pôle énergie déchets s'est équipé d'un caisson à compaction de 20 m<sup>3</sup> (taux de compaction : 4 à 5) pour assurer la collecte des déchets d'un nouveau centre commercial.

La compaction des déchets permet d'optimiser les tonnages transportés (taux de compaction en volume de l'ordre de 4 à 5 et augmentation du tonnage transporté entre 9 et 11 tonnes).

Les agents du service collecte assureraient une collecte quotidienne pour 16 à 28 grands bacs. Aujourd'hui, avec ce nouvel équipement, les chauffeurs du service transport assurent une rotation hebdomadaire.

Ces derniers ont reçu une formation technique pour la manipulation de ce compacteur.



L'arrêté Préfectoral du 12 décembre 2008 autorise l'extension du site sur Pihourc 2, la capacité maximale de l'extension est de 1 850 000 m<sup>3</sup> pour une masse de 1 950 000 tonnes. La durée d'exploitation est de 23 ans.

Les prescriptions techniques de cet arrêté sont complétées par l'arrêté du 5 décembre 2011 qui actualise le classement de l'installation au titre des ICPE.

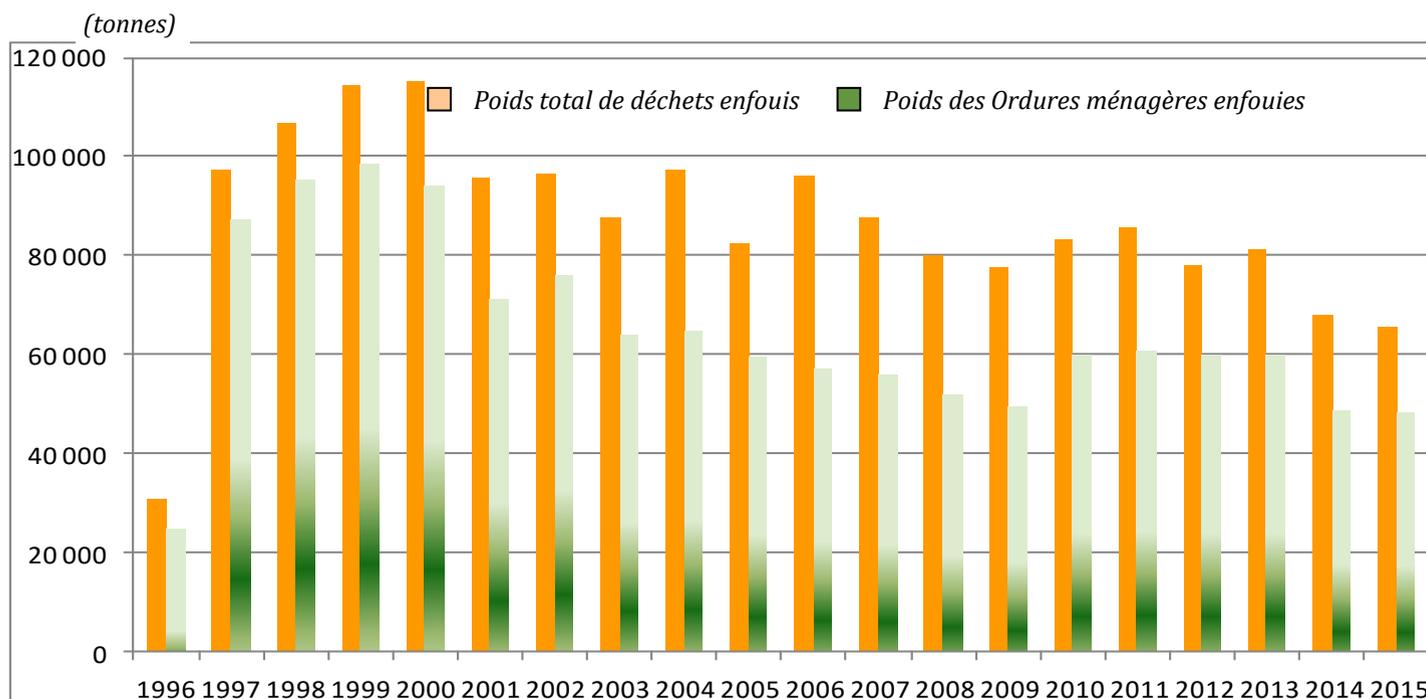
L'arrêté du 4 juin 2013 fixe les prescriptions techniques complémentaires encadrant le traitement des lixiviats sur site et la gestion des installations connexes dans le domaine des eaux et de l'air de l'ISDND de Pihourc.

## Phasage d'exploitation de Pihourc 2



*\*Taux de compactage =1,1*

## Evolution des tonnages annuels traités (Pihourc 1 + Pihourc 2)



D'une manière générale, les tonnages d'OM provenant des collectivités du SYSTOM sont stables depuis plusieurs années.

L'augmentation des tonnages des encombrants se confirme.

Les tonnages DIB continuent à baisser.

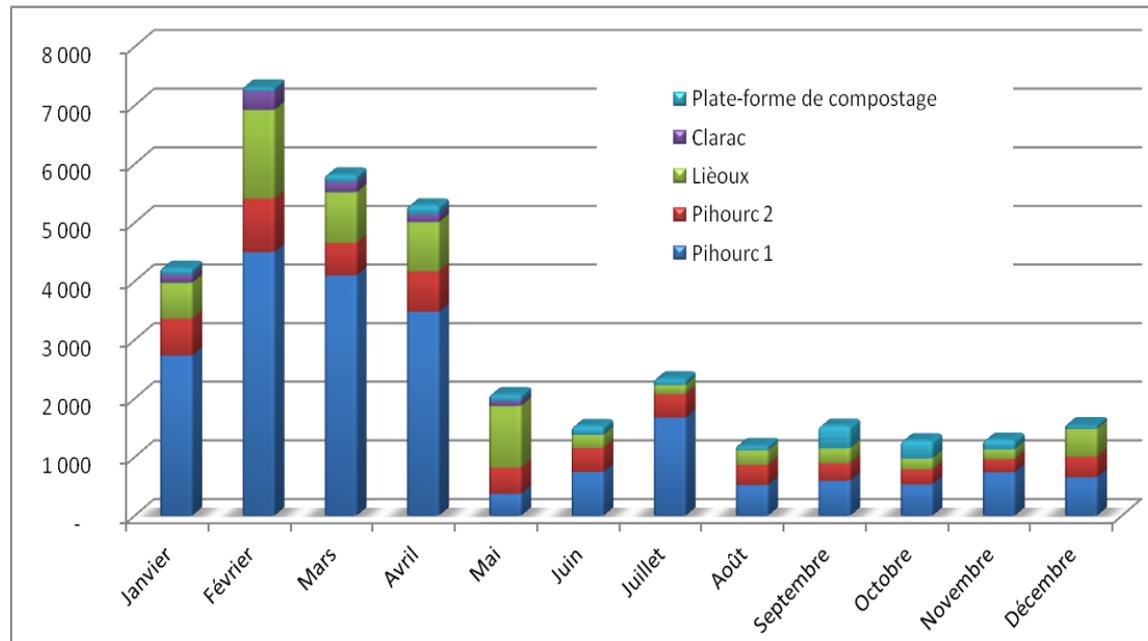


## Evolution de la production de lixiviats (en tonnes)

Au total sur l'année 2015, 49 667 tonnes de lixiviats ont été produites.

23 971 tonnes ont été traitées à la station du Pihourc et 21 269 tonnes ont été traitées sur le site de Fibre Excellence.

La station de traitement in situ du Pihourc, mise en route en 2014, a atteint son plein régime en juin 2015, ce qui a permis d'arrêter les exportations de lixiviats pour un traitement sur le site de l'entreprise Fibre Excellence.



## Nature et quantité de déchets traités au Pihourc (en tonnes)

NATURE DES DECHETS	Quantité en tonnes
Ordures Ménagères	48 202
Déchets Industriels Banaux	1 865
Déchets verts non compostables	119
Déchets de dégrillage	41
Encombrants	13 915
Refus de tri	668
Refus de compostage	8
Terres polluées (*)	569
<b>TOTAL</b>	<b>65 387</b>

La proportion de déchets traités se répartie comme suit :

**96,2 % OM,**  
encombrants,  
refus de tri et de compostage,  
déchets verts non compostables

**3,8 % DIB** (dont déchets de dégrillage et terres polluées\*)

*\* mais répondant aux critères d'admission en ISDND (résultats d'analyses inférieurs aux seuils limites fixés par la Décision du Conseil n°2003/33/CE du 19/12/2002)*



## Centrale de valorisation du biogaz :

Le taux de valorisation du biogaz sur l'ensemble de l'année 2015 est de 81,23% (supérieure à 75%), ce qui permet, avec la certification selon la norme ISO 14001 du site, de bénéficier d'une TGAP réduite pour les tonnages entrants.

Divers événements ont influencé la production de biogaz et donc d'électricité :

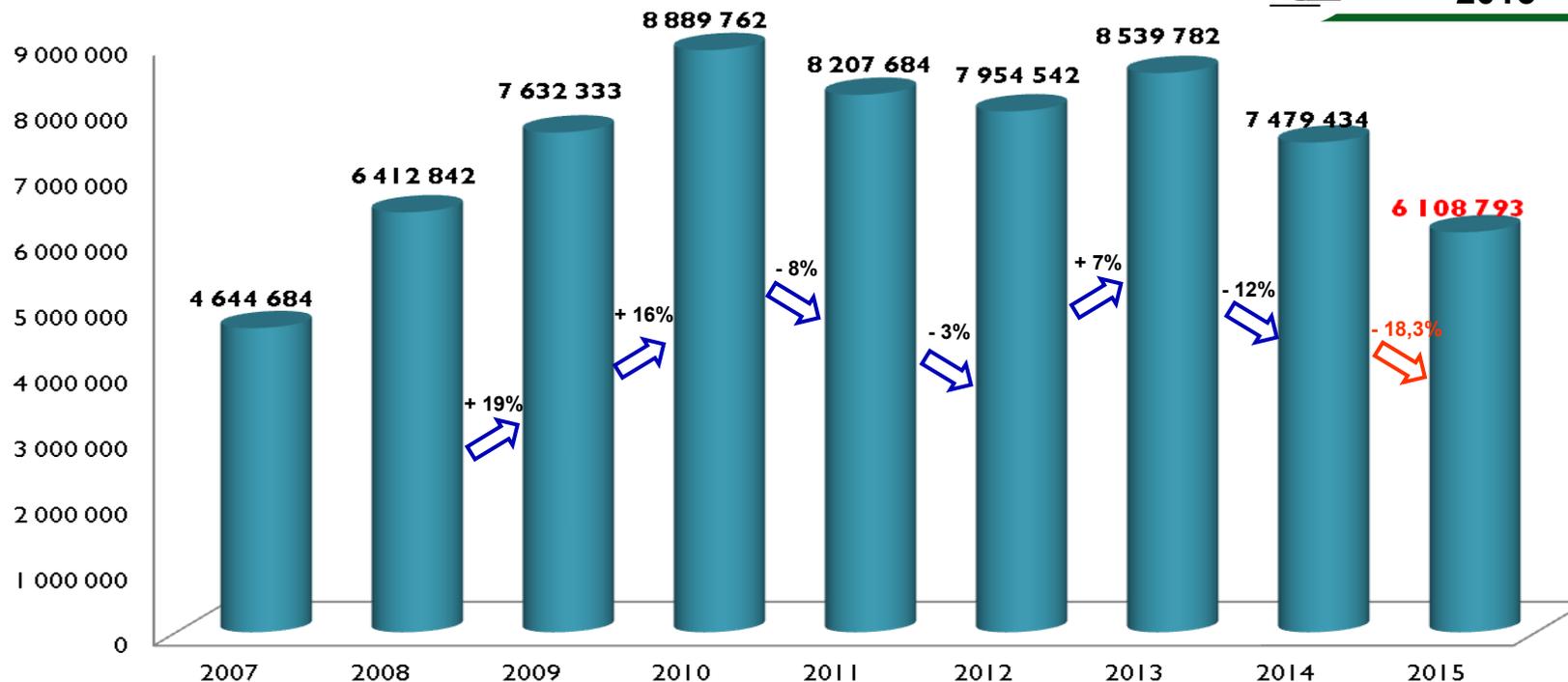
- travaux (cogénération sur le moteur GE1, calorifugeage du réseau de cogénération,...)
- analyses sur les torchères
- manque de pluviométrie pour activer la fermentation des déchets
- diverses réparations (sur la station de traitement des lixiviats avec arrêt des moteurs,...)
- coupures EDF
- entretiens particuliers



## Production annuelle Kwh



Taux de valorisation  
2015 = 81,23 %



# Les travaux de l'I.S.D.N.D

La presque totalité des travaux de construction de la station de traitement des lixiviats et des installations connexes a été réalisée entre 2013 et 2014.

Les ouvrages en fonctionnement ont été réceptionnés en juin 2015. Les travaux réalisés en 2015 sont les suivants :

- Mise en service de la cogénération (récupération de la chaleur) sur le deuxième moteur.



- Raccordement de la nouvelle aire de lavage des véhicules qui fonctionne avec l'eau traitée de la station de traitement.



- Mise en service de l'unité de stabilisation des super-concentrats d'osmose-inverse (une des phases de traitement des lixiviats).



- Les travaux de création du casier 7 ont débuté en juin. La réception du fond de casier est prévue au premier trimestre 2016. La risberne (\*) nord sera terminée et réceptionnée à la fin du deuxième trimestre de cette même année après le confortement du talus nord.



(\*) : palier servant à fortifier un talus



# La plate-forme de compostage

## La plate-forme de compostage en chiffres

Tonnages entrants	2014	2015	EVOLUTION
Déchets verts	6713 t	7669 t	+ 14,24 %
Bio-déchets (Commune de Montréjeau)	164 t	150 t	- 8,53 %
<b>TOTAL</b>	<b>6877 t</b>	<b>7819 t</b>	<b>+13,69 %</b>
Tonnages écoulés	2014	2015	EVOLUTION
Broyat DV	2814 t	2685 t	- 4,58 %
Compost brut	921 t	436 t	- 52,66 %
Compost criblé	893 t	1081 t	+ 21,05 %
Nombre de sacs de compost criblé	1440 (29 tonnes)	1325 (26.5 tonnes)	- 8,62 %
Compost « bio »	289 t	220 t	- 23,87, %
BRF	56 t	48,5 t	- 13,39 %
Refus de criblage	0	24,5	
<b>TOTAL</b>	<b>5002 t</b>	<b>4497 t</b>	<b>- 10,09 %</b>

Une évolution des tonnages entrants encore à la hausse cette année (+14%). Cette forte augmentation, liée en partie à la forte pluviométrie, entraîne une saturation de la plate-forme.

La capacité de production de la plate-forme de compostage est limitée (environ 5000 t), le surplus des déchets verts entrants ne sont pas compostés mais sont directement réutilisés en broyat sur le site, ce qui explique la différence de tonnages entrants et écoulés.

**Demandez conseil sur les qualités et l'utilisation des produits fabriqués sur la plate-forme :**

**☎ : 06.70.48.13.47**

## Adopter le compostage individuel, c'est facile !

Réduction à la source... équipez vous d'un composteur individuel (adressez vous au SIVOM).



## Les tarifs de la vente du compost n'ont pas augmenté depuis 2013.

**VENTE DE COMPOST**  
COMPOST issu de la transformation de vos déchets verts et biodégradables

**Dans votre déchèterie :**  
Compost BRUT en vrac : **Gratuit**  
Compost CRIBLÉ en sac : **2,60 €** (sac de 20 kg)

Tél : Saint Gaudens 05 62 00 16 23  
Aspet 05 61 79 59 47  
Les Tourreilles 05 61 88 53 41  
Castelnau Magnoac 05 62 39 84 64 (uniquement le vrac gratuit)

**A la plate-forme de compostage de Pihourc (commune de Liéoux)**  
BRF et Compost BRUT en vrac : **Gratuit**  
Compost CRIBLÉ en vrac : **12 €/t**  
Compost CRIBLÉ « bio » en vrac : **20 €/t**

Votre contact : Joseph SARRAUTE  
06 70 48 13 47

Informez vous pour connaître les disponibilités du compost  
Possibilités de livraison, renseignez vous



Le compost Bio (agrée pour l'agriculture biologique) fabriqué sur la plate-forme de compostage est contrôlé par **ECOCERT SA FR 32600** Produit utilisable en Agriculture Biologique conformément au Règlement RCE 834/2007.

## Le bois énergie

### L'écoulement des plaquettes bois

	2014	2015	ÉVIOLUTION
Plaquettes forestières	734 t	836 t	➔ + 13,9 %
Bois déchiqueté : palettes/cagettes	161 t	185 t	➔ + 14,9 %
<b>Total</b>	<b>895 t</b>	<b>1021 t</b>	➔ <b>+ 14,07 %</b>

Le broyage des palettes et cagettes sera abandonné car le produit n'est pas adapté pour une utilisation dans notre chaudière, d'autre part nous ne trouvons pas de débouché intéressant pour ce produit dans notre secteur géographique.

La plaquette forestière est issue de coupes de bois locales. Le SIVOM est intervenu pour l'abattage et le broyage sur les communes de Bagnères-de-Luchon et d'Aspet, seul le broyage a été réalisé sur la commune de Miramont-de-Comminges.

### Le projet de construction de la plate-forme bois est lancé

Pour assurer le stockage et le séchage des plaquettes de bois et du compost, le SIVOM veut créer une plate-forme spécifique.



L'architecte pour la construction de la plate-forme a été choisi. La consultation pour les entreprises de travaux est en cours pour une réalisation en 2016.

### L'utilisation de la plaquette

La plaquette forestière est utilisée pour alimenter les chaudières bois ou pour pailler les jardins.

De plus en plus de collectivités ou particuliers s'équipent de chaudières bois. Le SIVOM continue à mettre l'accent sur la recherche de nouveaux partenariats (5 chaufferies en 2014 pour 10 en 2015).

### Pyrénéennes : démonstrations de broyage et criblage

Pendant « Les Pyrénéennes », la filière bois énergie du SIVOM était présente aux côtés de plusieurs acteurs directement concernés par la forêt et ses problématiques. Le SIVOM a fait des démonstrations de son broyeur à bois et à déchets verts.

Au quotidien, ces engins lui permettent de produire des plaquettes forestières pour sa propre consommation (fonctionnement de la chaudière bois sur le site de la Graouade à Saint-Gaudens), et pour la vente aux communes et aux particuliers ainsi que du broyat de déchets verts pour la fabrication du compost.





# Les déchèteries



Saint-Gaudens



Les Tourreilles



Aspet



Castelnau Magnoac



## Bilan des tonnages

	2014 (t)	2015 (t)	EVOLUTION	
Ferraille	237	350,5	↗	47,8%
Déchets verts	3031	2923	↘	- 3,56 %
Encombrants	3004	3013	↔	0,29 %
Gravats	1347	1508	↗	11,95 %
Bois	499	536,5	↗	7,51 %
DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)	18	20	↗	11,11 %
Cartons	155	174	↗	12,25 %
Batteries	4	4,5	↗	12,5 %
DASRI (Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux)	0,45	0,35	↘	- 22,22 %
DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)	280	305	↗	8,92 %
Lampes	0,6	0,45	↘	- 25 %
Bois de palettes	68	68,5	↔	0,73 %
Capsules Nespresso	0,64	0,8	↗	25 %
<b>TOTAL (en tonnes)</b>	<b>8644,7</b>	<b>8904,6</b>	<b>↗</b>	<b>3,01 %</b>
Collecte annuelle de plastique et bâches	13	30	↗	130,8 %

## La fréquentation des déchèteries

La fréquentation (particuliers et professionnels) est comptabilisée par les agents de déchèterie.

2014 : 93 250 visiteurs

2015 : 101 089 visiteurs



Un bilan des tonnages en légère augmentation... quelques commentaires :



Grillage renforcé réalisé par le service atelier

- Les nouveaux systèmes mis en place pour maintenir le gisement en évitant les vols de ferraille, de batteries et de DEEE ont permis d'augmenter les tonnages et donc les recettes. Les nouveaux systèmes de fermeture, l'enlèvement plus fréquent, le grillage renforcé font leur preuve...

- Comme l'année précédente, les tonnages de gravats et de bois sont en augmentation. Ces résultats sont à rapprocher d'une fréquentation de la déchèterie par les professionnels qui reste toujours compliquée à gérer.

En effet, les agents sont de plus en plus confrontés à des conflits avec ces utilisateurs revendicatifs vis à vis des limites autorisées par le règlement de la déchèterie (en 2016, un travail particulier sera réalisé afin d'essayer de mieux maîtriser ces entrées).

- Des contrôles ont mis en évidence que de nombreux utilisateurs n'avaient plus de macarons. En 2016, nos agents seront resensibilisés à la distribution de ces macarons.

## Saint-Gaudens : Le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)



Pour rappel : le PPRT réalisé vis-à-vis des risques technologiques de Fibre Excellence, mettait le SIVOM dans l'obligation de réaliser des travaux de confinement du local gardien (travaux estimés entre 25500 et 29000 €). En 2014, un nouveau programme d'investissement permettant de renforcer la sécurité des installations de Fibre Excellence, suite à des études complémentaires de la réduction du risque à la source, a permis l'évolution de la surface d'exposition aux risques. En 2013, cette surface était de 5,3 km<sup>2</sup>, en 2015, elle est de 0,3 km<sup>2</sup>.

Le PPRT définitif a été approuvé par arrêté préfectoral du 30 décembre 2015. La déchèterie de Saint-Gaudens n'est donc plus concernée par le programme.

## COLLECTE

DU RÉEMPLOI  
AVEC EMMAÛS



En permettant à un camion de l'association EMMAÛS d'être présent à l'entrée de la déchèterie de Saint-Gaudens tous les samedis matin, le SIVOM souhaitait devenir un maillon de la formidable chaîne de solidarité pour lutter contre l'exclusion sociale.

Cette opération permettait aux usagers sur le point de jeter un objet (meuble, vaisselle, vêtements, livres, appareils ménagers, jouets d'enfants, ...) en bon état et qui pouvait être encore utilisé ou utile, de ne pas franchir le portail de la déchèterie et de faire don de cet objet à l'association EMMAÛS.

Cette opération n'a pas eu l'impact souhaité aussi la collecte a été abandonnée et un panneau d'information a été installé sur notre site afin d'inciter les usagers à « penser avant de jeter » et réduire ainsi leurs déchets.



## Travaux de rénovation des locaux et mise en conformité



Les agents ont réalisé des travaux d'embellissement et de réaménagements pratiques et de mise en conformité de sécurité des locaux : peintures, couverture des containers pour les DEEE.

## Création d'une régie compost à la déchèterie de Castelnau Magnoac

Un local sécurisé permettant le stockage des sacs de compost a été réalisé.

La procédure de mise en place du suivi administratif (création régie, nomination agent régisseur, ...) est en place. Désormais, tous les habitants peuvent acheter du compost.



## Réalisation d'un quai supplémentaire à la déchèterie des Turreilles

Suite à l'augmentation de la fréquentation de la déchèterie, le service a étudié l'aménagement d'un nouveau quai dont les travaux ont été réalisés par le service voirie. Ce nouvel équipement a permis d'améliorer la qualité d'accueil des usagers.



## Nouveaux équipements pour les piles



La collecte des piles se fait via les déchèteries mais aussi via les points-tri où les usagers peuvent les déposer.

Les récup-piles présents sur les points-tri arrivent en fin de vie. Le SIVOM a investi dans de nouveaux équipements. La mise en place s'est faite progressivement en 2015 et continuera en 2016.





## Nouvelle nomenclature pour nos déchèteries : la suite...

Un arrêté gouvernant les déchèteries est paru en mars 2012.

Pour se mettre en conformité avec cet arrêté, un diagnostic avait été réalisé pour chaque déchèterie. Un plan d'actions correctives a été programmé avec un échéancier établi en fonction des priorités. Les travaux initiés en 2014 ont été poursuivis en 2015 et continueront en 2016. Quelques exemples d'actions entreprises en 2015 :

- Contrôle des installations électriques par un organisme agréé,
- Mise en place de procédures de travail, ...

Barrières anti-chutes haut de quai, réalisées par le service atelier à partir de barrières existantes.



Déplacement des armoires à DMS afin de respecter une distance de plus de 6 m du local gardien (zone ATEX : risques d'explosion).



Dalle pour le Récup'huile et peinture des bennes.



Nouveaux équipements conformes (récup-piles désormais couverts), plus esthétiques et pratiques pour collecter et stocker les piles.



**Nouvelle signalétique** : zone piétons, panneaux « risque de chute », zone ATEX ...





# Prévention



## La prévention des risques : les formations

En 2015, de nombreuses formations ont été dispensées aux agents sur le thème de la santé et de la sécurité.

Thématiques abordées :

- Certificat d'Aptitude de Conduite en Sécurité (CACES)
- Sensibilisation aux risques chimiques.
- Sensibilisation aux risques liés aux tours aéro-réfrigérantes.
- Gestion des déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)
- L'exploitation du Système de Sécurité Incendie (SSI).

En 2015, la démarche d'amélioration de la sécurité et des conditions de travail engagée par le SIVOM pour ses agents s'est poursuivie avec des actions :

- La protection des agents avec de nouveaux vêtements haute visibilité pour les agents des services déchèterie et collecte des ordures ménagères.
- Le traitement des déchets de produits chimiques issus de la station de traitement des lixiviats.
- La protection de l'exposition au bruit au travail.

Au delà des formations, les services et les agents sont informés très régulièrement au travers de notes de service, du journal d'information (l'Actu SIVOM),... sur les risques et la sécurité des agents au travail, sur les actions de prévention entreprises,...



Les agents sont vêtus de vêtements haute visibilité



## Création du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Constitué dans tous les établissements occupant au moins 50 salariés, le CHSCT a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des salariés ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail. Il est composé paritamment de représentants du personnel et de représentants d'élus délégués au SIVOM. De droit, y assistent, le conseiller de prévention et tout membre dont le sujet peut justifier la présence.



La sécurité... c'est l'affaire de tous !



# Animer – Communiquer



## Visites de nos installations

- Sur le site de Pihourc



Au total, **567 visiteurs** scolaires et des collectivités du SYSTOM des Pyrénées

- Dans les déchèteries



**54 visiteurs**

- Au centre de tri



**923 visiteurs**  
(scolaires et autres)



Les ambassadrices forment les trieurs du plus jeune au plus âgé ; une animation avec les personnes âgées de l'EHPAD Le Mas Saint Pierre à Montréjeau.

## Animations en milieu scolaire

**280 enfants** sensibilisés via les animations scolaires, 8 écoles du cycle 1 au cycle 3 en 1 à 3 séances avec différents sujets abordés.

Consultez le détail des animations sur le site internet :

[www.sivom-sigma.org](http://www.sivom-sigma.org)

## Sensibilisation au sein des entreprises

Les ambassadrices de tri se déplacent au sein des entreprises pour sensibiliser le personnel au geste du tri ; ce sont **78 professionnels** (Foyer des Jeunes Travailleurs, personnels techniques du lycée de Bagatelle, les compagnons d'Emmaüs, les agents techniques du parc des expositions, les agents du pôle emploi, café-tri avec les commerçants de Saint-Gaudens) qui ainsi rejoignent le cercle des trieurs.

## En direct avec le public !

Les 3 clefs de nos ambassadrices pour communiquer de façon efficace : des horaires adaptés,  
un discours bien ficelé,  
être à l'écoute

Les ambassadrices de tri ont rencontré des usagers sur les marchés de nos 4 cantons (Castelnau Magnoac, Montréjeau, Aspet et Saint-Gaudens), lieu d'échanges... un autre moyen de transmettre l'information.

## Les suivis de collectes pour améliorer le geste de tri

**9 suivis qualité... 2256 bacs vérifiés**

Les ambassadrices effectuent des suivis de collecte régulièrement : elles passent en amont de la collecte pour vérifier et visualiser les erreurs de tri présentes dans les bacs jaunes des usagers.

Elles peuvent ainsi ensuite expliquer précisément à l'utilisateur comment améliorer son geste de tri.

## Pyrénéennes 2015 : l'évènement incontournable

Les Pyrénéennes, un évènement qui fait désormais partie des 5 évènements agricoles majeurs en France ; près de 50 000 visiteurs en 3 jours, des concours d'élevage nationaux, ...  
Pour cet évènement, le SIVOM a souhaité mettre sous les projecteurs un matériau recyclable à l'infini : le verre.

**Recycler le verre... Tout le monde y gagne !**

Mr Papillon a fait passer le message... aux fans de photobooth !



Mr Papillon a fait le plein de portraits, avec les jeunes, les moins jeunes...

**« Combien d'emballages en verre sur le stand du SIVOM ? »**

Un stand ludique : les visiteurs ont compté tous les emballages en verre sur le stand (attention aux pièges !!!). Un gagnant par jour a remporté un panier de produits locaux conditionnés dans des emballages entièrement recyclables !

Un moyen de capter le visiteur et d'échanger sur les consignes de tri du verre mais aussi sur le tri, en général.



Nouveau look des bacs de tri pour une meilleure visibilité.



**Il reste encore  
3 bouteilles en verre sur 10  
dans nos ordures ménagères**

Pas de pause pour la communication sur le verre...

**Le verre s'invite à votre table !**

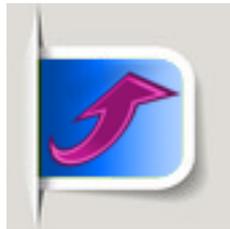
Les visiteurs ont pu découvrir, lire, ou relire les consignes de tri du verre. Le SIVOM a fait imprimer 2000 sets de table.



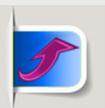
**Le verre est le seul matériau qui se recycle à l'infini !**







# Les projets



## Trophée du verre

Les performances des collectivités du SYSTOM concernant le tri du verre sont de 25,5 kg/hab/an. Elles ne progressent pas et demeurent inférieures à la moyenne nationale du milieu semi-rural qui est actuellement de 40,5 kg/hab/an.

En collaboration avec Eco-Emballages, le SYSTOM des Pyrénées organisera, entre 2016 et 2017, un concours entre les collectivités intitulé « Trophée du Verre » avec pour objectif d'augmenter les quantités de verre collectées sur nos territoires.

Le SIVOM participera à ce concours du Trophée du verre.

## Les campagnes de communication en porte à porte continuent

Suite aux résultats de la collecte sélective 2015, le SIVOM souhaite continuer et renforcer sa communication sur les consignes de tri en allant au plus près de ses habitants (marchés, campagne de communication en porte à porte,...).

La collecte sélective est en place depuis 2002 sur la plus grande partie du territoire, il est temps de communiquer à nouveau auprès de ces habitants.

## Achat de caissons à compaction

Le centre de tri souhaite s'équiper d'un caisson à compaction pour optimiser le transport des refus de tri.

## À l'ISDND

Les travaux suivants sont prévus dans le courant de l'année :

**Casier 7** : Réception du fond de casier et démarrage de l'exploitation - Finition et réception de la risberne nord, confortement du talus nord.

**Casier 6** : Pose de la couverture en argile du dôme - Etanchéisation du talus ouest - Forage de puits de biogaz.

**Etude de l'impact environnemental sur le site** : Lande de Couscouil : constitution et dépôt du dossier espèces protégées.



Iris graminée

## Plate-forme de compostage : nouveaux équipements

- Changement des sondes de suivi de la température du compost dans les andains (tas de compost en cours de maturation).
- Changement du logiciel de suivi du compostage.

## Plan d'actions de prévention 2016-2017

En 2016, le réseau des assistants de prévention va être créé pour permettre un suivi sur les sites des conditions de travail des agents. La mise en place de ce réseau va permettre de réactualiser le document unique.

La charte alcool sera réactualisée afin d'intégrer l'ensemble des addictions. Ce projet permettra de mobiliser l'ensemble des acteurs de la collectivité : la direction, les responsables de service, le conseiller de prévention et les membres du CHSCT. Ensuite, une sensibilisation aux risques liés aux addictions sera dispensée à l'ensemble des agents.



## ↪ REP meuble



Le projet de mise en place de la filière Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) ménagers est en cours. Le dossier de demande d'adhésion a été fait et est en attente de validation du comité d'engagement. Les soutiens financiers démarreront en 2016 et la collecte opérationnelle en 2017.

## ↪ Construction de la plate-forme de stockage bois

Construction de la plate-forme bois pour le stockage et le séchage des plaquettes de bois. Cette plate-forme sera aussi utilisée pour le compost.

## ↪ EcoDDS :

**EcoDDS** est un éco-organisme opérationnel dédié aux Déchets Diffus Spécifiques des ménages agréé par les pouvoirs publics. Il a été fondé par les principaux acteurs sur le marché de la fabrication et de la distribution de produits grand public concernés, soit 48 actionnaires composés de 31 fabricants et 17 distributeurs.

Leur principale mission est d'organiser le fonctionnement et d'assurer la pérennisation de la filière des Déchets Diffus Spécifiques des ménages dans des conditions respectueuses de l'environnement et de la santé.

Les produits chimiques concernés par cette collecte : Phytosanitaires (désherbants), flux acides, comburants, aérosols, bases,...

Cette collecte est déjà en place dans nos déchèteries mais la convention passée avec cet organisme permettra de diminuer les coûts de la collecte et du traitement d'une partie de ces déchets (coût actuel : 20 000 euros).

## ↪ La communication tri sur les routes...

Après le verre, l'espace communication sur les autres bennes permettra de véhiculer des infos sur les consignes générales du tri.



## ↪ Collecte hippomobile

La collecte hippomobile a toujours du succès... on continue pendant la période estivale au centre ville de Saint-Gaudens. Au-delà de la collecte des cartons, cela permet de communiquer sur le tri.

## ↪ Passer du jetable au durable !

La collecte des gobelets plastiques jetables avec Easytri n'est pas la solution la plus adéquate.

Opération en interne : le SIVOM envisage donc d'équiper ses machines à café d'une cellule qui détecte la présence d'un gobelet, de fournir à chaque agent un gobelet réutilisable. STOP aux gobelets à usage unique !







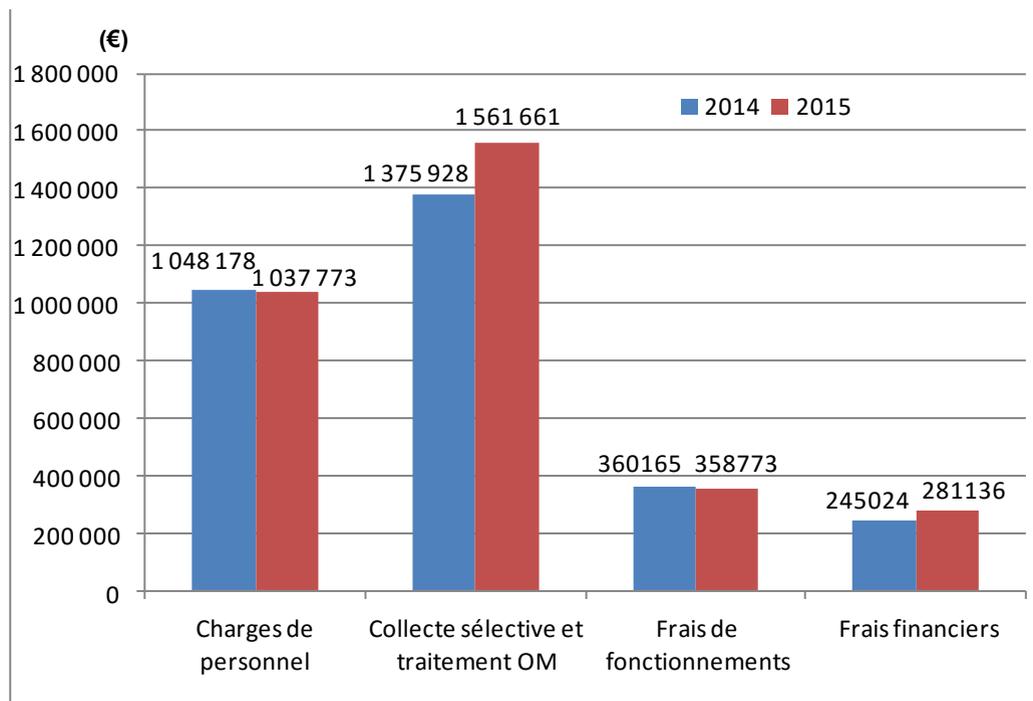
# Les indicateurs financiers



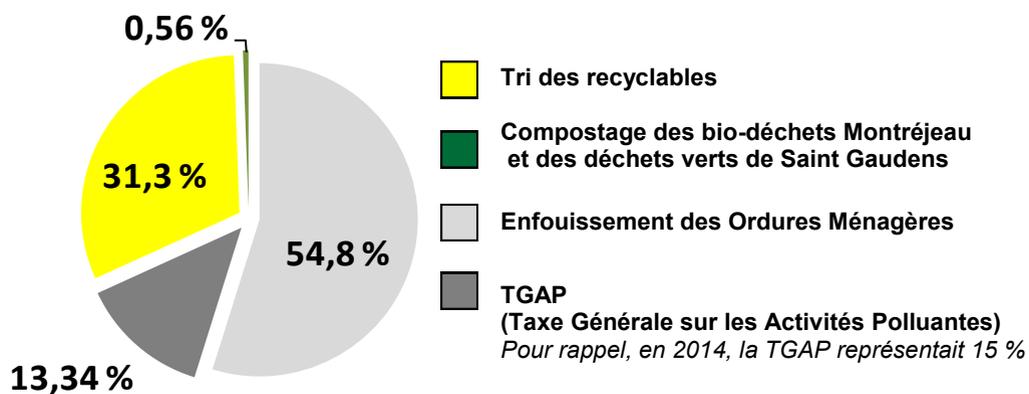
## Les dépenses

62,90 €/hab/an

### La collecte et le traitement des déchets ménagers valorisables



### Répartition des dépenses du traitement des déchets



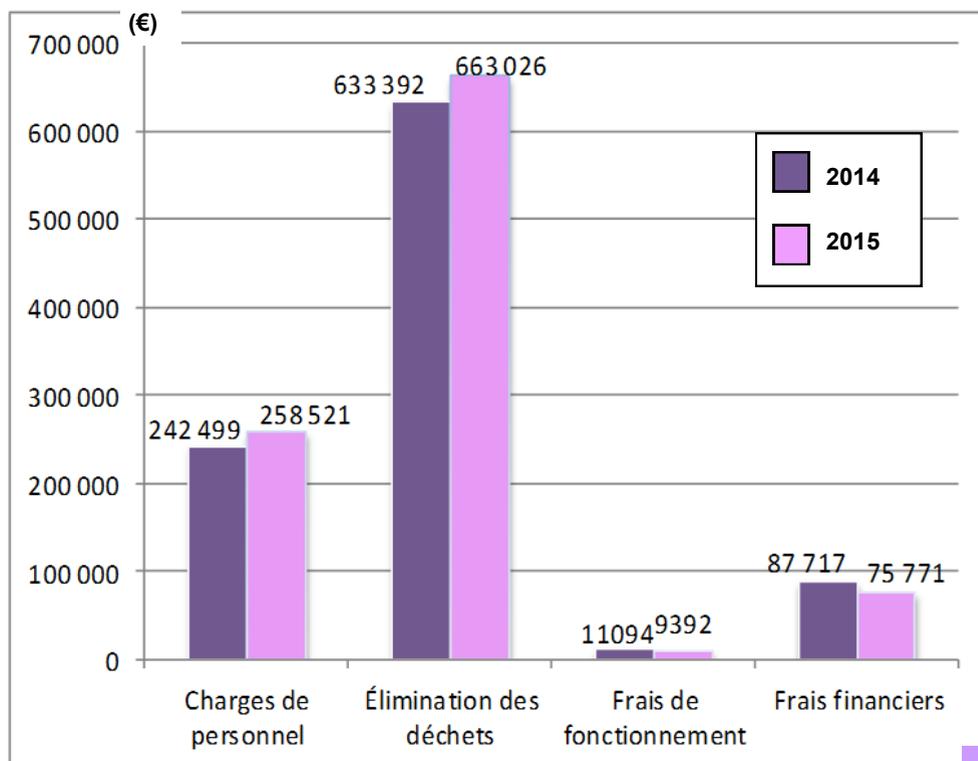
### Des dépenses... pourquoi ?

- Les charges de personnel suivent l'évolution normale des salaires des agents (carrières). Ce poste est en légère diminution car : il n'y a pas eu de création de poste et le service a fait appel à davantage de contrats aidés (environ 128 700 € d'aides).
- Le poste de traitement représente 48,18 % de la dépense globale qui est de 3 241 344 euros. Ce poste est en augmentation du fait de la hausse des tarifs : + 14 % pour le traitement (avec TGAP) et environ + 12 % pour le tri.
- Les frais de fonctionnement sont plutôt stables avec une légère baisse. Le prix du carburant représente 35,33 % (contre 40,57 % en 2014) des frais de fonctionnement. La consommation est en légère baisse et le prix au litre aussi : 1,06 € en 2014 pour 0,9521 € en 2015. La prestation de service pour le lavage des colonnes enterrées se rajoute aux dépenses et modère le résultat final.
- Les frais financiers  
Comme chaque année un lot de bac a été acheté (renouvellement normal). La mise en place des nouveaux points de collecte équipés de colonnes enterrées a nécessité de nouveaux investissements. Le service s'est doté d'une nouvelle benne de collecte des ordures ménagères de 14 m<sup>3</sup>. Une opération d'achat de composteurs a été lancée pour reconstituer le stock. Le SIVOM a investi dans de nouveaux récup'piles pour remplacer ceux arrivant en fin de vie.





### D'où proviennent ces dépenses des déchèteries ?



### D'où proviennent ces recettes des déchèteries ?

- La revente des matériaux est en augmentation car les apports ont augmenté, + 47,8% de ferraille, + 8,92% de DEEE et + 12,5 % de batteries. Ce phénomène est en partie dû à la sécurisation des sites et aux cours des tarifs de reprise.
- Le planning adopté depuis peu permet de détacher du personnel dans d'autres services.



- Le coût d'élimination des déchets constitue le poste le plus important des dépenses des déchèteries. Il représente 65,86 % de ces dépenses. L'augmentation du traitement est relative, à savoir + 4,68% (à noter que ce chiffre était de + 15,49 % entre 2013 et 2014). Elle est liée à :
  - une légère augmentation des tonnages (+ 3% au total et plus particulièrement, les gravats + 11,95% et le bois + 7,51%).
  - des tarifs de traitement stables à l'exception de celui des encombrants (+ 14% pour les encombrants, pas d'augmentation pour les déchets verts et gravats, ..., ni pour les tarifs du transport).
- Les charges du personnel  
Deuxième poste plus important, il varie selon l'évolution de la carrière des agents.
- Des frais financiers en baisse (même si le quai supplémentaire aux Tourreilles a été réalisé en interne).
- Les frais de fonctionnement sont stables (carburant du camion utilisé pour le transport du compacteur à déchets).

RECETTES	2014	2015	EVOLUTION
Part de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	806 400 €	869 000 €	+ 7,76 %
Vente de matériaux	112 174 €	126 174 €	+ 12,48 %
Facturation interne	8 189 €	10 884 €	+ 32,91 %
<b>TOTAL</b>	<b>926 763 €</b>	<b>1 006 058 €</b>	<b>+ 8,56 %</b>





**SIVOM** Saint Gaudens - Montréjeau - Aspet - Magnoac  
Route du Circuit - La Graouade - 31800 Saint Gaudens

